

Les agents titulaires peuvent bénéficier d'un avancement de grade sur concours ou ancienneté. Etant donné que la commune compte 2 agents titulaires, Monsieur le Maire propose de fixer le taux à 100 % pour tous les grades de tous les cadres.

Le Maire rappelle qu'il n'a aucune obligation ensuite à promouvoir les agents.

VOTE : 6 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

11. Création d'un emploi non permanent pour un accroissement saisonnier d'activité

Le Maire expose que l'agent technique part en vacances 10 jours en juillet et 15 jours en août et qu'il serait opportun de le remplacer. Il propose de créer un poste non permanent d'agent contractuel pour accroissement saisonnier d'activité pour la période du 03 juillet au 31 août 2023. Cet agent occuperait le poste d'agent technique territorial à 25 heures semaines (8h-13h du lundi au vendredi) pour remplacer et aider à l'entretien des espaces verts, du réseau eau et assainissement ainsi que pour des travaux de petite maçonnerie.

VOTE : 6 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

POINTS DIVERS :

Contrat de partenariat Vérification Sélective des Locaux (VSL) avec la Direction Générale des Finances Publiques.

Lors de la dernière réunion de la Commission Communale des Impôts Directs, il avait été émis le souhait de revoir le classement des habitations selon les catégories 5-5M ayant une surface pondérée > 190m² et les catégories 7-8, dans un souci d'équité entre tous les propriétaires. La DGFIP et la commune ont signé un contrat de partenariat VSL en vue de fiabiliser les valeurs locatives des propriétés bâties concernées et d'optimiser les bases fiscales. L'objectif est de remettre les habitations dans la catégorie qui leurs correspond. Chaque propriétaire concerné par l'une des catégories recevra un courrier de la DGFIP. Cette mise à jour fiscale sera prise en compte pour l'année 2024.

Acquisition place du Rocher

Monsieur et Madame DARNAUD qui habitent au n°1 place du Rocher ont demandé au maire s'il était possible de détacher un bout de la parcelle communale pour l'acquérir. Après discussion entre élus, le conseil municipal a décidé de ne pas accéder à leur demande. Monsieur Gilles SARACCO doit les recevoir le 7 juillet prochain.

Future mairie :

Après publication de l'appel d'offres, trois candidats sont retenus, le cabinet Kypseli, le cabinet AM2V et le cabinet Ramadier. Ils seront reçus en mairie le 26 juin prochain pour pouvoir par la suite en sélectionner un. Le choix de l'architecte retenu sera voté au conseil municipal du 3 juillet prochain.

Réhabilitation du système d'assainissement collectif

Après publication de l'appel d'offres, la commune a reçu deux offres. Lors du prochain conseil municipal du 03 juillet prochain, il faudra voter le candidat retenu.

Règlement d'utilisation des jardins communaux

Les jardins communaux sont depuis longtemps en place et de plus en plus d'administrés souhaitent en profiter. Un règlement d'utilisation existe, il a été décidé d'y intégrer un règlement d'utilisation de l'eau. De cette démarche, un point sur la provenance de l'eau et sur la distribution actuelle a été fait avec tous les utilisateurs. Le vieux lavoir est alimenté par une veine d'eau qui passe sous la maison de monsieur Barrière. Le débordement d'eau du puit de Monsieur Bavarot se déverse aussi dans le vieux lavoir. L'eau du vieux lavoir alimente les jardins privés et publics. Au fil du temps les raccordements sur le vieux lavoir pour récupérer l'eau ne correspondaient plus à une bonne utilisation. Il est proposé de mettre en place un système d'alimentation en eau en aval du vieux lavoir et de rénover le bassin communal se trouvant à l'entrée nord des jardins communaux, en accord avec tous. Le compte rendu de la dernière réunion et notamment sur le règlement d'utilisation des jardins est envoyé ce jour.

Centrale villageoise 2684Watts

Utilisation des toits de la commune pour poser du photovoltaïque. Pour rappel le prix d'une part sociale est de 100 € par sociétaire, citoyens, entreprises et collectivités.

3 réunions à venir : Visan 13 juin - Salles-sous-Bois 20 juin - Valaurie 27 juin.

Energies Rhône Vallée

Propose d'installer 200 m² de panneau photovoltaïque sur les toits de la salle des fêtes + de recouvrir le parking. Il manque à ce jour environ 60 m² pour être rentable. La Centrale Villageoise 2684WATTS est aussi sollicitée. Le Maire souhaite qu'un sondage soit réalisé auprès des administrés pour avoir leur avis sur le développement des énergies renouvelables sur le territoire de la commune. Pour information la commune de Montjoyer doit installer 5 hectares supplémentaires de photovoltaïque.

Logement insalubre

Sur la commune, une personne est hébergée par des propriétaires dans un logement illicite et insalubre situé sur la zone de captage des eaux potables. Depuis 2020 la commune en lien avec les propriétaires, l'ARS, les services sociaux compétents et la Préfecture de la Drôme travaille à trouver une solution de relogement. Les services se sont réunis le 1^{er} juin en sous-préfecture de Nyons pour régler cette affaire au plus tôt et dans les meilleures conditions pour chacun. La procédure qui est en cours pourra aboutir à l'expulsion, si cette personne n'accepte pas l'offre de relogement.

Pose caméras aux points d'apports volontaires et école

Dernièrement des déchets de tonte et gravillons ont été jetés dans le composteur collectif sur la place du Portail. Des cartons ainsi que des encombrants sont souvent enlevés par l'agent technique car certains administrés déposent leurs objets encombrants au PAV au lieu de se déplacer en déchetterie. La commune a RDV avec l'adjoint-chef de Valence pour travailler sur la vidéosurveillance. Pas d'autres choix pour pallier ce manque de civisme.

Crèche privée

Une habitante de Roussas souhaite ouvrir une crèche privée aux alentours de Roussas. Après un RDV avec le Maire, celui-ci lui propose un terrain à l'espace Longare sachant qu'il est envisagé de déplacer les jeux d'enfants à l'espace Dubourg. La construction envisagée est d'une surface de 150 m² avec une cour de 400 m². Il a été aussi proposé un espace dans le tènement Dubourg et un autre à l'atelier technique Colongin.

Conseil Municipal ou Consultatif Jeunes

Les jeunes du conseil consultatif souhaitent reprendre l'activité et recherchent une personne sur Réauville et une autre sur Montjoyer pour aider dans l'organisation des manifestations. Gestion de la boîte à livre, organisation du trail, récupération des eaux de pluies des bâtiments communaux...

Mouvement de personnel à l'école

Les deux instituteurs en poste sont mutés dans d'autres écoles à la rentrée 2023. Lors du dernier conseil d'école qui aura lieu le 27 juin, une nouvelle maîtresse sera présentée à l'ensemble du bureau.

Arrêt de bus des Lauriers

Les deux panneaux signalant l'arrêt de la ligne D36A et X71 sont tombés ou ont été enlevés. Dernièrement le bus a déposé deux personnes à l'aller mais lors du retour le bus ne s'est pas arrêté puisqu'il n'y a pas de panneau !! La DDT doit remettre des panneaux en place prochainement.

Voirie communale

L'agent technique de la commune aidé de l'agent technique de Montjoyer procèdent au bouchage des trous sur la voirie.

Stérilisation des chats

Une personne habitant le chemin du Fraysse a pris à sa charge la capture et la stérilisation des chats du quartier qui sont ensuite relâchés. Le Conseil municipal remercie cette personne de son initiative.

Urbanisme

Actuellement sur la commune les chantiers en cours ne sont pas toujours identifiés par un panneau de chantier obligatoire. Gilles SARACCO en charge de l'urbanisme fait le tour de la commune pour vérifier si les pétitionnaires ont empli leurs obligations.

Vente maison Biau

Les acheteurs potentiels se sont rétractés car le dossier d'urbanisme (DP) qu'ils ont déposé n'est pas conforme avec les travaux qu'ils souhaitaient faire. Il fallait déposer un permis de construire au vu des travaux envisagés et de la surface ils devaient faire appel à un architecte.

Le Maire a reçu monsieur et madame BIAU à la suite de ce refus pour faire le point sur la maison et la véranda qui

est située sur le domaine public appartenant au Département de la Drôme. La présidente du Département au regard du dossier traité par ses services compétents propose la mise à disposition du terrain où est située la véranda qui devra être transformé en terrasse.

Drapeau et plaque commémorative

Le souvenir français souhaite passer une convention pour l'achat de petits drapeaux à destination des enfants de l'école.

De plus, en accord avec le ministère des Armées, une plaque commémorative pourra être posée sur le monument aux morts au nom d'Albert ROCHE.

Ouverture tiers-lieu

Le Maire précise que tous les travaux engagés pour mettre aux normes et au propre le tiers-lieu ont été financés par l'association Du Bourg. La commune n'a pas financé ce projet. Elle a juste signé une convention pour une mise à disposition temporaire gratuite des lieux, après avoir signé une convention de mise à disposition du lieu par EPORA propriétaire du bien immobilier Dubourg.

Les travaux des réseaux eau et assainissement réalisés dernièrement, sont à la charge de la commune notamment pour pouvoir alimenter les deux habitations coté Grand'Rue qui seront vendues à des particuliers et de pouvoir raccorder le bâtiment principal quand le projet de réhabilitation verra le jour.

L'inauguration du tiers-lieu aura lieu le samedi 24 juin à 10h et sera en journée portes ouvertes tout au long de la journée avec diverses animations.

Film A. ROCHE

Contacts avec le ministère des Armées et l'ONAC pour obtenir des subventions pour le court-métrage. Les jeunes cinéastes amateurs vont venir à Réauville pour filmer. Le groupe de rock suédois SABATON doit aider au lancement d'appel aux dons pour financer ce projet. Un nouvel Hommage à Albert ROCHE aura lieu dans l'année 2024.

TF1 a tourné un reportage lors du concert du groupe SABATON à Paris le 21 avril puis à Réauville (enfants, élus, famille) les 24 et 25 avril. Le reportage doit être diffusé sur TF1 au journal de 13h courant juillet.

Chantier maison médicale

Les travaux ont repris et avancent bien. Ils accusent un retard de 6 mois dû à l'incendie.

Grand maître international des échecs

Sur invitation de Christian BERNARD, monsieur Laurent GUIDARELLI, Grand maître international des échecs, est venu à Réauville.

Le Maire suggère de le réinviter, ainsi qu'un champion du monde de pétanque, lors de l'inauguration du terrain de pétanque, fin d'année 2023.

Restauration de la vierge

L'association Environnement et Patrimoine Réauvillois souhaite prendre en charge à 100 % le coût des travaux de restauration de la vierge. Monsieur Fabrice PRAVE propose d'attendre le mois de septembre afin de recevoir les devis pour pouvoir bénéficier de subvention.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20.

Prochain Conseil municipal lundi 03 juillet 2023 à 18h45, salle du Conseil. (à confirmer)

Lauriane MOINE
Secrétaire de séance

